



Les « vaccins » basés sur la génétique – le crime pharmaceutique du siècle ?



Début mars 2023, une conférence de presse a été organisée sur le sujet « Vaccins basés sur la génétique – le crime pharmaceutique du siècle ? » Dans de brèves déclarations, des intervenants spécialisés ont éclairé l'opinion sur l'ampleur considérable des dégâts causés par les « vaccins » Covid ! Non seulement les « vaccins » ne sont pas efficaces, mais ils sont surtout nocifs. Les faits mentionnés parlent de plus en plus en faveur de l'idée que le vaccin Covid est une arme biologique ! Mais voyez vous-même !

Les « vaccins » basés sur la génétique – le crime pharmaceutique du siècle ?
Sous-titre : Conférence de presse du 15 mars 2023

Le 15 mars 2023, l'association "Médecins et scientifiques pour la santé, la liberté et la démocratie" a organisé une conférence de presse sur ce sujet. Des voix spécialisées connues comme le professeur Sucharit Bhakdi, le pathologiste Arne Burkhardt et bien d'autres étaient présentes. Kla.TV publie ultérieurement des extraits de la conférence et des parties du communiqué de presse de cette journée importante !

Dans de brèves déclarations, les intervenants spécialisés ont expliqué l'ampleur considérable des dommages causés par la « vaccination » Covid. Ils ont également évoqué les conséquences et les développements qui en découlent, notamment en ce qui concerne la future politique de santé mondiale.

La protéine spike est une arme biologique.

Ulrike Kämmerer, biologiste en biologie humaine et cellulaire ainsi qu'immunologiste, a clairement montré que la protéine spike est une arme biologique avec un énorme potentiel de dommages. Il apparaît de plus en plus clairement qu'il ne s'agit pas d'un projet de politique de santé, mais d'un projet militaire. Mme Kämmerer a dit, entre autres, que : <https://rumble.com/v1vfezy-statement-von-prof.-dr.-ulrike-kmmerer-bei-der-mwgf-d-pressekonferenz-am-16..html>

« Les vaccins font exactement ce qu'ils sont censés faire. Le corps est forcé de fabriquer la dangereuse protéine spike, qui se répand partout dans le corps et fait alors plus de dégâts que ne le ferait l'infection virale en tant que telle dans les cas habituels, surtout justement chez les personnes en bonne santé et non atteintes auparavant. La protéine spike, c'est donc cette épine qui se trouve à la surface des virus. Tout le monde a déjà vu ces images. Normalement, elle n'est produite dans le corps que lorsque les virus attaquent les cellules et les forcent à produire leurs propres composants viraux. L'astuce maintenant, surtout de ces composants ARN-lipides, a été de faire entrer l'information génétique pour la protéine spike dans les cellules. L'ARN normal ne serait pas introduit dans les cellules. [...] Cela signifie que la protéine spike a été modifiée afin qu'elle possède désormais des

propriétés qu'une protéine spike naturelle n'aurait pas. C'est publié, la source est indiquée sur la fiche, entre autres par Madame Segreto de manière très détaillée. Les points les plus importants sont les suivants : Elle a été optimisée pour s'arrimer au récepteur humain ACE2, qui est un récepteur présent sur de très nombreuses cellules, mais également au récepteur neuropiline. Ainsi, cette protéine de pointe peut pénétrer dans les cellules nerveuses et les endommager. Le récepteur ACE2 est, j'ai trouvé hier encore une publication - cela fait penser à M. Lauterbach - qui est en fait, je n'ai même pas pu l'imprimer, du 5 octobre 2020. Et il est déjà explicite, très bien décrit dans PubMed (= base de données d'articles médicaux sur Internet), que la protéine spike du SRAS-CoV-2 endommage les cellules souches de l'hématopoïèse. Cela signifie qu'on savait déjà, avant que la substance ne soit injectée chez l'homme, que dans les cellules humaines, cette protéine spike - et ce indépendamment du fait qu'elle soit transmise par le virus ou qu'elle arrive dans les cellules sous forme de protéine séparée - perturbe massivement les cellules souches hématopoïétiques (= à partir desquelles se forment les cellules sanguines), à partir desquelles se développe notre système immunitaire, à partir desquelles se forment également nos cellules sanguines. Et ils ont même trouvé que les monocytes (= cellules du système immunitaire), c'est-à-dire un élément important de notre système immunitaire cellulaire, sont également amenés à mourir sous l'effet de la protéine spike. Cela explique maintenant très bien pourquoi nous voyons beaucoup de dérégulations immunologiques, aussi bien chez les patients, où ce virus complet du SRAS-CoV-2 parvient fatalement à pénétrer dans le corps via la barrière immunitaire des muqueuses et peut effectivement y causer ces conséquences difficiles. Mais ce qui est beaucoup plus dangereux, c'est cette grande quantité de protéine spike que le corps doit former en raison de l'injection d'ARN, qui apporte cette propriété dangereuse dans le corps et qui perturbe ainsi réellement et durablement le système immunitaire. On voit les premières réactions, les gens qui ont eu une, deux ou plusieurs injections de ce type sont plus sensibles aux infections, ont un deuxième COVID, un troisième COVID, un quatrième COVID, ont d'autres maladies - et on entend très souvent parler de zona (= une maladie virale). Le zona est un signe classique d'un système immunitaire affaibli. [...] C'est un signe tout à fait typique que ces injections perturbent effectivement le système immunitaire de manière durable. Et dans la plupart des cas nous ne voyons pas encore de problèmes mortels et graves. Ça s'accumule, ça s'accumule de plus en plus à chaque injection. »

Les faits sont sur la table ou sous le microscope

– a illustré le professeur Arne Burkhardt, pathologiste.

Il a notamment déclaré

<https://rumble.com/v2egjn6-prof.-dr.-arne-burkhardt-mwgf-pressekonferenz-vom-15.03.2023.html>

« Oui, merci beaucoup. [...]Voici tout d'abord notre étude. Comme je l'ai dit, nous avons maintenant pu examiner 75 cas d'autopsies après coup. Nous avons plus de cas, mais il s'agit de cas que nous avons pour ainsi dire en main, c'est-à-dire que nous avons suffisamment évalués pour pouvoir constater quelques faits fiables à ce sujet. 75 personnes décédées, soit 40 hommes et 35 femmes, âgés de 21,2 à 94,7 ans. Décès entre un jour et six mois après la dernière injection, et ce avec les prétendus vaccins habituels chez nous, surtout Pfizer, BioNTech, donc Comirnaty.

En outre, nous avons de plus en plus de préparations de biopsies de patients vivants. Là aussi, je montrerai quelques exemples, notamment des biopsies de peau avec des modifications correspondantes. Image suivante. Nous avons donc examiné ces 75 personnes décédées et, en passant, quatre d'entre elles avaient eu une véritable infection au

Covid-19 avant ou après la vaccination. Pour les autres, nous avons pu l'exclure. 40 autopsies par des pathologistes, 35 par des médecins légistes, une fois par les deux, c'est-à-dire des pathologistes et des médecins légistes, ce qui est certainement très justifié. Et le premier diagnostic que nous avons obtenu était dans 91 % des cas la mort naturelle ou la mort de cause inconnue. Et de plus en plus souvent ces derniers temps, on entend dire qu'il pourrait y avoir un lien avec la vaccination. Mais ces 91 % sont tout de même très impressionnants si on les compare au chiffre que nous venons de trouver sur la base de notre enquête de suivi. Image suivante. C'est maintenant l'examen ultérieur à Reutlingen, un « deuxième avis », comme on dit dans le jargon. Et là, il est presque certain ou très vraisemblable que les circonstances du décès sont dues d'une manière ou d'une autre à la vaccination. Et ce pour 77 %. Dans les présentations précédentes, nous avons parlé de 80 %. Maintenant, nous avons compilé les chiffres exacts pour ce groupe. Mais cela reste toujours possible : incertain dans 14 cas, exclu en fait dans un seul cas et deux cas ne sont pas exploitables.

Image suivante. Les circonstances du décès sont également importantes, j'ai rassemblé ici 19 cas. 15 d'entre eux relèvent de la rubrique des morts subites d'adultes, c'est-à-dire du « syndrome de mort subite de l'adulte » de cause inexpliquée. Et là, il est important de noter qu'une grande partie de nos cas sont morts à la maison, dans la rue, en voiture ou au travail, et que très peu sont morts après une longue hospitalisation ou une thérapie, de sorte que les modifications que nous voyons sur les tissus et les cellules sont en fait essentiellement dues à la vaccination, ou justement pas à des mesures thérapeutiques. [...] En fait, le premier résultat a été de constater que cette protéine spike dont il est question ici ne reste pas seulement à l'endroit de l'injection, comme on l'a toujours prétendu, mais qu'elle se répand effectivement dans tout le corps via les vaisseaux sanguins. [...] Et je tiens à souligner une fois de plus que les faits sont sur la table. Dans mon cas, ils sont sous le microscope et ils peuvent être regardés par quiconque s'y intéresse et pourront encore l'être dans des centaines d'années. C'est un document d'époque d'une valeur éternelle. Détourner le regard, c'est se rendre complice. C'est maintenant à la justice de jouer. Ceux qui ont commis ces crimes contre l'humanité doivent rendre des comptes. C'est ma conviction la plus profonde et c'est pour cela que je fais tout cet effort, même si je pourrais en fait me prélasser au soleil au bord de la mer. »

Répétition du scandale de la thalidomide ?

Le Dr Christian Fiala de Vienne a expliqué le mécanisme d'action entièrement nouveau de la vaccination par ARNm. Avec la protéine spike, les propres cellules saines du corps sont marquées comme étrangères. Par conséquent, le système immunitaire détruit ses propres cellules saines parce qu'il les considère comme des envahisseurs. Il a légitimement soulevé la question de savoir s'il ne s'agissait pas d'une répétition du scandale de la thalidomide, compte tenu de la destruction auto-immune intentionnelle. Lors du scandale de la thalidomide, de graves malformations ont été observées chez les nouveau-nés en raison de la prise du médicament sédatif thalidomide au début de la grossesse. Ainsi, à la suite de la "vaccination" Covid, on a constaté chez les femmes une augmentation des troubles menstruels, une diminution de la fertilité et des malformations chez les fœtus. Chez les hommes, une diminution considérable de la qualité des spermatozoïdes a été constatée. Selon le Dr Fiala, il ne s'agit là que d'une sélection des dommages causés par la vaccination Covid.

Le bénéfique n'est pas nul, mais négatif

- Le professeur Bhakdi en est convaincu. Il a une nouvelle fois attiré l'attention sur le talon d'Achille de cette affaire de vaccination. Le microbiologiste avait déjà prédit il y a trois ans que les dangers de la vaccination étaient un cauchemar. Cette prédiction reposait sur des principes de base de l'immunologie, tels qu'on peut les lire dans n'importe quel manuel. Tous les « vaccins » à ARNm, et pas seulement les « vaccins » Covid, comportent deux dangers mortels : le premier est le matériel d'enrobage très dangereux. Ces nanoparticules lipidiques protègent l'ARNm et permettent son absorption par les cellules. Cela n'est possible que par le biais de graisses artificielles qui, contrairement aux lipides naturels, sont chargées positivement et provoquent ainsi un dysfonctionnement. En effet, toutes les cellules de l'organisme sont maintenues au moyen de lipides chargés négativement. Avant 2020, l'utilisation de ces lipides chargés positivement n'était même pas autorisée. Dans ce contexte, le Dr Ronald Weigl a également abordé les déclarations trompeuses du service sanitaire de l'armée allemande sur son site Internet. Sous la rubrique « Vaccins et devoir de tolérance », on trouve la formulation suivante : « Celui qui choisit sans hésiter d'entrer dans un restaurant peut tout aussi bien faire confiance aux ingrédients et aux adjuvants contenus dans le vaccin ARNm. Le sel, la graisse, l'eau et le sucre se retrouvent en effet dans les deux. » Au vu des explications du professeur Bhakdi, on ne peut que qualifier de telles déclarations d'irresponsables. Dans le cadre de l'autorisation d'urgence du premier "vaccin Covid" de BioNTech, le fabricant a certes déclaré avoir effectué des tests de sécurité. Mais le fait est que les fabricants de vaccins n'ont jamais réalisé d'études sur les animaux. Le deuxième danger provient des gènes étrangers au corps, qui peuvent passer en nombre massif dans la circulation sanguine et atteindre tous les organes. En effet, toute cellule qui produit une protéine étrangère à l'organisme devient la cible d'une attaque du système immunitaire. Ces substances actives basées sur l'ARNm doivent maintenant être introduites dans tous les domaines de la médecine, conformément à la déclaration d'intention de l'OMS.

Efficacité de la vaccination de moins 300 %

Le professeur Werner Bergholz, ancien membre de la commission d'experts pour l'évaluation des mesures Covid19, a fourni des chiffres et des faits sur le manque d'efficacité et la sécurité inexistante. Selon sa devise scientifique « the proof of the pudding is in the eating » (= dans le même sens : c'est en le goûtant qu'on voit si le pudding est bon), le physicien met fin à la fable de l'efficacité. Cela serait déjà connu depuis juillet 2021, date à laquelle Israël a publié ses chiffres. De simples affirmations ne garantissent pas encore le « vaccin » et ne contribuent pas à sa pérennité. Tout au plus à la consolidation de la croyance erronée, ce qui expliquerait pourquoi les médias mainstream ne parlent toujours pas de l'ampleur des chiffres. L'affirmation de Lauterbach selon laquelle seule une personne sur 10 000, soit 0,01 % des « vaccinés », a des effets secondaires graves qui changent leur vie, se révèle rapidement être une blague au vu des chiffres scientifiquement prouvés et solides de diverses études. Plusieurs études, dans lesquelles 100 % des participants ont été observés, démontrent que les effets secondaires sont d'au moins 3 %. Les données officielles de l'armée américaine le confirment également. Ainsi, parmi les 2,5 millions de jeunes militaires, il y a eu une augmentation d'environ 4 % de myocardites (= inflammation du muscle cardiaque) et 3 % de cancers. Et à la question de savoir si ces substances vaccinales Covid19 étaient efficaces, il a répondu :

<https://rumble.com/v2e6oxs-prof.-dr.-bergholz-mwgd-pressekonzferenz.html>

« Clairement : non ! Sucharit Bhakdi vient de le dire et il a aussi dit que c'est encore pire.

Non seulement ce n'est pas efficace, mais le système immunitaire est très endommagé. Plus je suis vacciné, plus j'ai de chances d'être infecté soit par le Covid19, soit par une autre infection. Et une étude de novembre d'une clinique de Cleveland a montré que si je suis injecté trois ou quatre fois, mon risque de tomber malade est multiplié par 3. On pourrait aussi dire efficacité de moins 300 %. »

Nouveaux tableaux cliniques dans le contexte du spike

Le professeur Martin Haditsch, spécialiste en virologie, biologie et épidémiologie infectieuse, se penche sur les questions suivantes : comment diagnostiquer les lésions dues à la vaccination, quels paramètres de laboratoire sont appropriés pour le diagnostic et comment pouvons-nous faire la distinction entre le syndrome de Covid Long et le syndrome post-Vac (= lésions après la vaccination).

De nombreux signes de la maladie ne sont pas caractéristiques et peuvent se manifester en dehors de la thématique de la maladie de Covid19 : cela constitue un défi pour le diagnostic. A cela s'ajoute la grande variabilité des lésions causées par l'atteinte ubiquitaire (= répandue partout) des organes. Il est donc nécessaire de recenser et de clarifier les nouveaux tableaux cliniques. Ainsi, avec spike des maladies jamais observées auparavant sont apparues dans le contexte de l'immunisation (= vaccination), comme l'ADE, une réaction immunitaire excessive, le VITT, une formation de caillots due à la « vaccination » avec une tendance simultanée aux hémorragies, le V-SIDA, une faiblesse immunitaire due à la « vaccination », le SADS, la mort subite de l'adulte.

Alors qu'entre 2016 et 2020, 9 cas de « mort subite et inattendue » ont été recensés en Allemagne, ce chiffre est passé à 500 en 2021.

L'OMS - Attaque systématique et étendue contre la population civile

Un rapport intermédiaire du 28 février 2021 de Pfizer à la FDA (= l'autorité américaine pour les produits alimentaires et pharmaceutiques) fait état, sur 8,5 pages, d'environ 1 300 effets secondaires qui - il faut le noter - ont été signalés dans les 3 mois seulement suivant la mise sur le marché du vaccin. Toute expérimentation animale aurait été interrompue à ce stade. Cela montre aujourd'hui l'urgence de déterminer un profil d'étude fiable et adapté à ces nouvelles maladies, notamment afin de pouvoir présenter des faits solides en cas de procédure judiciaire.

Enfin et surtout, Uwe Kranz, ancien président de l'Office de la police criminelle du Land de Thuringe a pris la parole. Il s'est penché sur l'agenda mondial de l'OMS qui, avec son traité sur les pandémies et son International Health Regulations (= règlement sanitaire international), en abrégé IHR, plane actuellement comme une épée de Damoclès au-dessus de tous les gouvernements. L'ancien assistant au lancement et chef de projet d'Europol poursuit aujourd'hui son travail d'analyse, sauf qu'il s'intéresse désormais au crime organisé dans le secteur de la santé et aux bases de données mondiales. Il montre à quel point les chiffres de la base de données européenne « Eudra Vigilance » sont absurdes et irréalistes, car seuls environ 3 % des dommages et effets secondaires réels des vaccins sont effectivement déclarés. 2 179 125 cas suspects multipliés par 100 serait nettement plus proche de la réalité des dommages liés aux vaccins. Les « Pfizer Files », la correspondance révélée entre la FDA (= autorité américaine pour les produits alimentaires et pharmaceutiques) et Pfizer, qui devait être cachée au public pendant plus de 75 ans,

démontrent également le crime sans précédent contre l'humanité. Seule une plainte FOIA (Freedom of Information Act) déposée par 200 médecins et scientifiques a conduit à la divulgation de 300 000 documents permettant de prouver la corruption internationale et l'action frauduleuse de Pfizer dans la procédure d'autorisation. Il s'agit donc maintenant de s'opposer aux abus de pouvoir de l'OMS. En effet, si on se penche sur le rôle de l'OMS dans le système international, il devient vite évident que l'International Health Regulations (IHR) actuellement en discussion et le projet du « traité sur les pandémies » sont une tentative de réanimation. Car l'OMS est une organisation chroniquement sous-financée, lourde et inefficace, qui doit être gonflée pour devenir un One-World-Government (= gouvernement mondial unique) et qui met en danger la souveraineté de tous les Etats. Le traité prévu sur les pandémies et le IHR deviendraient une invitation à l'abus de pouvoir. Cela se manifeste déjà de manière impressionnante et sans équivoque par la suppression de la « dignité » et des « droits de l'homme » dans le nouveau traité sur les pandémies ou par l'application de mécanismes et de structures de contrôle ou de droits de sanction si les États membres ne « jouent pas le jeu ». L'OMS doit à l'avenir pouvoir décider seule si une pandémie se développe ou non. Cela signifie la suppression totale de la souveraineté nationale et du contrôle financier. Même en cas de menace potentielle, l'ensemble des instruments de l'OMS doit s'appliquer.

Mesdames et Messieurs, les faits qui viennent d'être cités le montrent de manière impressionnante :

Non seulement les « vaccins » ne sont pas efficaces, mais ils sont surtout nocifs ! Ainsi, tous les faits indiquent qu'il doit s'agir d'une arme biologique à laquelle l'armée participe en tant que chef de file. En bref, les vaccins à ARNm doivent être qualifiés de crime pharmaceutique de ce siècle !

Diffusez ces informations et mettez en garde votre entourage contre les effets nocifs des vaccins ARNm !

Nous terminons par une citation du professeur Bhakdi :

« C'est devenu tellement clair maintenant. Les responsables sont dos au mur et craignent pour leur propre existence. Pourtant, ces personnes manquent cruellement d'empathie. Ma petite lueur d'espoir, c'est que ces sujets présentés au cours des cinq derniers mois par les médias grand public (MDR, Bild TV, ZDF) sont désormais vus des millions de fois. Ce n'est plus une bulle. Cela se propage déjà à l'extérieur et atteint d'autres personnes. Ce que nous devons faire, c'est continuer à informer de manière à ce que chaque idiot comprenne. Car les faits sont clairs comme de l'eau de roche, si bien que dans les mois à venir, la question sera : « As-tu participé ? » »

de ch.

Sources:

Communiqué de presse du MWGFD

<https://www.mwgfd.org/2023/03/pressemitteilung/>

Vidéo de la conférence de presse

<https://rumble.com/v2djfco-mwgfd-pressekonferenz-vom-15.03.23-genbasierte-impfstoffe-das-pharmaverbrec.html>

<https://www.bitchute.com/video/pbowFdj5GhAl/>

Scandale de la thalidomide

<https://de.wikipedia.org/wiki/Contergan-Skandal>

ALETHEIA

Article sur le traité de l'OMS sur les pandémies

<https://www.aletheia-scimed.ch/de/pandemievertrag/>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#Vaccination-fr - Vaccination - oui ou non ? Faits et arrière-plans -

www.kla.tv/Vaccination-fr

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.